

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Avis modificatif relatif à l'établissement au titre de l'année 2025 des listes d'aptitude prévues par le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière et des articles L. 326-5 à L. 326-9 du code général de la fonction publique

NOR : TSSN2415925V

L'avis relatif à l'établissement, au titre de l'année 2025, des listes d'aptitude prévues par le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière et des articles L. 326-5 à L. 326-9 du code général de la fonction publique publié au *Journal officiel* de la République française du 12 juin 2024, texte 64 sur 82 (NOR : TSSN2415715V), est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Les candidats ont trois semaines, à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française, pour transmettre leur dossier de candidature par voie dématérialisée via le site : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr> à l'adresse suivante : cng-mobilite-d3s@sante.gouv.fr »,

lire :

« Les candidats ont quatre semaines, à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française, pour transmettre leur dossier de candidature par voie dématérialisée via le site : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr> à l'adresse suivante : cng-mobilite-d3s@sante.gouv.fr ».

(Le reste sans changement.)